

## Le Bois International | L'officiel du bois Scierie, exploitation forestière N° 30 - 975

Samedi 15 septembre 2018 – 89° année

### Sommaire

118 SEP. 2018



# S'informer

Le zoom de la rédaction 1re transformation / 2e trimestre : quasi stable dans le feuillu, 

Pays de la Loire / Deux événements Bois HD autour de l'acoustique Bourgogne-Franche-Comté / Fibois BFC organise une mission d'échange et d'étude en région Hauts-de-France et en Belgique Auvergne-Rhône-Alpes / Journée technique du CSBE : optimisation des chaufferies bois-énergie (< 2MW) dès leur conception

#### Le bois dans le monde

Gabon /

L'ATIBT a organisé son Racewood 2018 dans le cadre du Gabon WoodShow . . . . p. 11

### Comprendre

Entreprises

1re transformation / Scierie Feillet: "Nous sommes capables de tout scier" . . . . p. 14 Matériaux et produits Construction /

### S'équiper

Les nouveautés 

#### Gérer

### Le marché du bois

Aux ventes ONF / Haute-Marne: reprise en douceur à Semoutiers . . . . . . . . . p. 20 

Site: www.leboisinternational.com - E-mail: info@leboisinternational.com Direction - Rédaction - Publicité: 14, rue Jacques Prévert - 69700 Givors Tél.: 04.78.87.29.40 - Télécopie: 04.72.30.04.16 - Abonnements: France (1 an) 112 € Le numéro: 3,60 € - Lyonnaise de banque: 10096 - 185176-00026810401 - 68 Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.

# Franc-parler

# Cherche chasseurs sachant chasser...

La chasse n'a pas bonne presse en cette rentrée. La baisse du prix du permis national à 200 euros (contre 400 euros auparavant) est partout présentée comme un cadeau fait aux pratiquants et, en installant quelques jours plus tard un comité de lutte contre les dégâts de gibier, le gouvernement entérine le fait que les chasseurs ne sont pas suffisamment efficaces sur le terrain.

Sur le sujet, deux réalités s'affrontent : la baisse régulière du nombre de chasseurs et l'inflation exponentielle du nombre des grands ongulés sur le territoire national, près de deux millions de cerfs et chevreuils et sans doute 4 millions de sangliers. Les chasseurs ne parviennent pas à réguler cette faune sauvage ; les dégâts qu'elle provoque sur les cultures et dans les forêts deviennent inacceptables. Il faut donc améliorer la régulation en favorisant la mobilité des chasseurs et en les incitant à tenir leurs engagements de réalisation. Partout en France, les prélèvements sont inférieurs aux attributions de bracelets : 640.000 cerfs et chevreuils ont été abattus en 2017 pour un potentiel de 740.000. Demain, quand les objectifs ne seront pas atteints, les préfets déclencheront des battues administratives qui seront à la charge des fédérations de chasse.

Il restera enfin un gros travail à réaliser au niveau de l'indemnisation des dégâts : 30 millions d'euros l'an dernier. Aujourd'hui, cet argent va exclusivement aux agriculteurs; les forestiers, eux, ne perçoivent rien. Les dégâts aux forêts sont pourtant patents et obligent les gestionnaires à protéger les plantations. Dans la présentation de ses objectifs, le gouvernement reconnaît que la forêt est, elle aussi, victime du gibier.

Dont acte. Les forestiers attendent désormais la traduction matérielle de ce statut.